

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veulent bien dire «oui».

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire «non».

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, les «non» l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 114(11) du Règlement, le vote sur la motion par appel nominal est reporté.

Le vote suivant porte sur la motion n° 8 inscrite au nom du député de Winnipeg—Fort Garry. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire «oui».

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire «non».

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 114(11) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

A 13 heures, la séance est suspendue.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

Article 21 du Règlement

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

LA RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE—OPPOSITION AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, les Algonquins du lac Barrière au Québec protestent vigoureusement contre un projet de construction d'un barrage hydroélectrique conçu pour encourager le développement de la réserve faunique La Vérendrye.

Les 450 Algonquins du lac Barrière habitent une réserve de 59 acres située au milieu du parc La Vérendrye. Ce sanctuaire est déjà dévasté par des coupes à blanc.

Pire encore, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. McKnight) a offert d'avancer près de 4 millions de dollars du fonds d'investissement de la bande à Hydro-Québec pour l'aider à réaliser ce projet. La bande du lac Barrière n'est pas d'accord, mais le ministre des Affaires indiennes n'a cure de ses protestations.

Jusqu'à quand imposerons-nous notre volonté aux premiers citoyens de notre pays? Nous devons cesser de faire fi des droits des gens parce qu'ils sont peu nombreux, terriblement pauvres et dépourvus de tout pouvoir et de toute influence politique.

* * *

LA CONSOMMATION

LES ERREURS DANS LES ÉTATS DE COMPTE DES CARTES DE CRÉDIT

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, si vous-même, avec tout le respect que je vous dois, un député ou un simple citoyen acquittez habituellement le solde de l'état de compte de votre carte de crédit sans à peine y penser, changez vos habitudes, arrêtez-vous et faites une vérification. Deux pour cent de tous ces états de compte sont erronés en raison d'erreurs humaines, de complications techniques ou de fraude.

Les clients feraient bien de vérifier leurs états de compte au moyen de leurs reçus pour voir si des erreurs ne se sont pas glissées, par exemple, articles non achetés, mal décrits, retournés ou non acceptés et facturation tardive.

Compte tenu du nombre considérable de personnes touchées et de l'importance des montants, j'ai l'intention de présenter un projet de loi qui limitera la responsabilité des clients et assurera le règlement des plaintes fondées.